

Chanoine Brugière

# Milhac d'Auberoche



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède



68 le bourg	Font de Fa. 40	Plaisance 3N
5 la Balisse 4NE	les Foucaudies 30S	la Proumardie 2EN
la Baillarge 4 1/2 N	les Fourniaux 2 1/2 ES	la Troumerdie 2EN
Beau lieu 1 1/2 NE	le Pit Fournial 3ES	Pruniaux 1S
les Boucauts 4 1/2 OS	les Goudis 2 1/2 NE	Parayteix 1 1/2 ES
les Brugeaux 1/2 S	le Lac Nègre 3SE	la Reynie 1 1/2 N
la Boueyge 5 1/2 N	lalue 2 1/2 EN	les Roubis 2 1/2 NE
la Branchaudie 1NE	la Lanterrie 3SE	les Randis 4NE
Cadillac 5N	la Loubatière 4NO	Roumegier 3N
Carreyneix 5N	lavignat 3ES	sardine 2EN
Chez Chenatou 1 1/2 EN	les Maillaudis 3EN	la Veyssière 3ON
la Chenevière 3E	les Margouties 2S	Vignat 2 1/2 NE
la Costatier	les Migoux 4 1/2 N	au Vignaud 2 1/2 E
Chez Mirambeau 4ES	Massoubras 1/2 N	à Chapelle de Dorat
Chez Penaud 1EN	Mortdère 1 1/2 NE	la Place Ronde
Cruciforme 2ES	Nadauds 4ES	
leggalie 4NO	la Nanne 1/2 ES	

Milhac d'Auberoche.	
clergaud Leonard Jean.	1803
Villate Cluxeau	1816
Fauve	1820
Sergense Antoine notaire	1830
Clergeaud	1849
Gaillard	1853
Sacombe	1870
Clergeaux	1871
l'roche Léo	1872
Sagarrigue	1882
l'roche Léo	1884

Milhac d'Auberoche, 835 hab.; 1990 lect.; 212<sup>m</sup> 250<sup>m</sup> alti;  
Le bourg, qui a 150 habitants, est à 5 Kil. de S<sup>t</sup> Pierre-de-  
Chignac et à 20 K. de Périgueux.  
Revenus. (Commune en 1884) 45,51 X 19.  
Revenus de la Fabrique: 3,50.  
Terrain: Crétacé supérieur, Carrières. Mollesse. - sol  
presque tout entière sur un calcaire. Fromental-Commune  
(Extrait du cahier des doléances du Tiers-Etat en 1789):  
Paroisse couverte de montagnes, très peu de vallons, dé-  
pourvue de fourrage; ravine et inondations qui rem-  
plissent la plaine de quantité de sable, pierre et cailloux,  
quelque peu de blé d'Espagne. - Ses mœurs sont douces,  
cette commune est traversée par la route nationale de  
Bordeaux à Lyon n° 89 et par la ligne de Périgueux à  
Brives. La station de Milhac est à 1200<sup>m</sup> du bourg environ.  
Cette paroisse est un peu difficile à desservir l'église n'étant  
pas centrale. Elle est à portée de S<sup>t</sup> Antoine et de  
S<sup>t</sup> Germe. Sa population du point de vue religieux  
paraît pour être tiède, et dans ses usages un peu trop  
près de ses intérêts. On compte environ 240 pâques.  
- Il y a une quinzaine de mendiants.  
(Époque anté-historique). On a signalé en plusieurs endroits  
de cette commune des haches; tête de lance et le Cros  
près de la gare de Milhac (à voir) Bull. archéol. t. IV, 56.)  
Circonscription. Sa succursale (est-il dit série o Travail  
communaux archip. de la Dord.) comprend: la com-  
mune en son entier avec les hameaux de Merlatie, Au-  
zeaux, Chabaneix, Pinier et Bombarie, Picode, Feu-  
liras, Croupanie, la Torêt, la Cassie et Renaudie  
dépendants de la commune de S<sup>t</sup> Crépin. Ces  
hameaux ont été réunis à la cure de S<sup>t</sup> Pierre-de-  
Chignac par décret du 3 juillet 1811. - Je pense que  
ces villages ont été rattachés à la succursale de S<sup>t</sup>  
Crépin lors de son érection, le 4 juillet 1873.  
Titulaire et patronne: S<sup>t</sup> Radegonde épouse de S<sup>t</sup> Et-  
taire 1<sup>er</sup>, dont la fête tombe le 13 août. L'église de Milhac  
est connue sous cette dénomination: *ecclesiam novam*  
*quae est in honore Sanctae Radegundis constructa die 856.* voir  
la charte ci-après. Ses registres paroissiaux tant  
ceux de la Commune que ceux des archives départe-  
mentales mentionnent dans les actes de p. 1668  
le patronne de la sorte: « paroisse de S<sup>t</sup> Radegonde  
de Milhac d'Auberoche »  
En 856 le lieu et l'église de Milhac furent donnés  
à Abbon abbé de S<sup>t</sup> Martial de Limoges par un  
noble Limousin du nom de Guigo; Abbon en fit  
don à son tour au monastère de Faumat qui dé-  
pendait de S<sup>t</sup> Martial. Voici le texte de la  
charte dont la transcription en quelques endroits  
nous a paru défectueuse. Elle est extraite des  
manuscrits de l'Abbe de Jépine aux archives de  
la Bibliothèque Richelieu t. XXXII, section des  
manuscrits.

Estimation des ornements d'église 3 feuil. Id. 9470.  
 (Archiv. de la Dord. série 9. 1812-1831) (1<sup>er</sup> Se d'oret ble  
 14 avril 1813 autorise l'acquisition moyennant 3.735<sup>fr</sup>  
 du presbytère appartenant au s<sup>r</sup> Clergeaud, la vente de  
 deux communaux évalués à 79<sup>fr</sup> et l'imposition en  
 trois ans de la somme de 3.925<sup>fr</sup>. Acte en date du 27  
 aout 1813 devant Parrot notaire à Blis et Born par  
 lequel le s<sup>r</sup> Clergeaud vend à la commune de Mil-  
 lac une maison pour loger le desservant moyennant  
 la somme de 4.004<sup>fr</sup> y compris 269<sup>fr</sup> pour les loyers.  
 5 avril 1815. Vente du communal de la  
 Gatie-Grand bois à Jean Chartroule moyennant... 65<sup>fr</sup>  
 de la Gatie à Raynaud Gaillard moyennant... 170<sup>fr</sup>  
 de Beaulieu à Jean Chioroxas moyennant... 150<sup>fr</sup>  
 Ces trois ventes ont été faites par l'adjoint de  
 Millac le 24 8bre 1813. Si s<sup>r</sup> Clergeaud a reçu  
 ces trois sommes en déduction du prix de la mai-  
 son qu'il a vendue à la commune pour loger  
 le desservant.

Ordonnance du 22 mars 1831: la commune de  
 Millac d'Auberoche est autorisée à acquérir de  
 M. Guy moyennant la somme de 315<sup>fr</sup> mon-  
 tant de l'estimation, un terrain contenant 4 ares un  
 centiare pour y bâtir une écurie et un four à l'usage  
 du desservant. Afin de payer le prix de cette acqui-  
 sition et les frais de construction la dite commune  
 est autorisée à s'imposer, au centime le franc de  
 ses contributions, la somme de 1.500<sup>fr</sup> en deux ans.  
 (Id. série 9. 1830. 1857). Millac d'Auberoche. 14 mai  
 1846. Acte retenu Sorgens notaire. Vente en faveur  
 de la commune par Bertrand de Salve et Margue-  
 rite Guy sa fille d'une maison, jardin et empla-  
 cement pour y établir le presbytère moyennant  
 la somme de 1525<sup>fr</sup>. 20 mai 1850 adjudica-  
 tion des travaux de construction d'un presbytère  
 consenti au s<sup>r</sup> Leonard Beaupuy moyennant la  
 somme de 4.089<sup>fr</sup> 37c.  
 Les sœurs du Sacré-Cœur de Jésus établies en 1865  
 ont une école à Millac, il y a aussi une institutrice  
 laïque et une école pour les garçons.  
 Cures et vicaires de Millac: Caxer vic. 1668. 1683.  
 Orfaure Curé 1683.

Falgaux vic. 1693. 1699; puis Curé 1700. 1730...  
 Fériol... 1802. 1817 Albero. 1831. 1849 Siffort. 1884  
 Bannet. 1817. 1818 Gras. 1849. 1852  
 Fabre. 1821. 1824 Herman. 1852. 1853  
 Andrieu. 1824. 1830 Marre. 1853. 1884

(Arch. de la Dord. B. 1112. 1723. 1730) François Falgaux  
 curé de Millac d'Auberoche; Louis de Foucaud vient  
 à Périgueux faire dresser ses défenses contre lui.  
 - Pour les familles voir le relevé des registres.  
 (Arch. de la Dord. B. 1.025. 1683. 1684. Procès de mes-  
 sire Pierre Ducheyron écuyer seigneur de S<sup>t</sup> Vincent sur  
 l'Isle... contre Henri Brunet écuyer, sieur de Sabasse  
 et Guy Brunet père et fils.

856. Don de Milhac à S<sup>t</sup> Martial de Simoges. Extrait du cartulaire de S<sup>t</sup> Martial de Simoges... Ego in Dei nomine Guigo tractavi de Dei timore et aeterna retributione ut in elemosina genitore meo Frodino et genitrice mea Vulsiana et fratre meo Arnaldo nec non et meam consentiente fratre meo Rugam Frodo. Aliquid de rebus meis propriis Deo Salvatori concedere deberem, quod et ita feci et ad invicem Christi Abbati abbati, per hanc cartam epistolam manibus trado et perpetualiter volo esse concessum ad stipendia monachorum augenda in quacumque cartagio praedicti Abbatis voluntas decreverit, et sunt istae res sitae in pago petragorico in centena Albucesse in villa quae dicitur Miliacus hoc est Ecclesiam novam quae est in honore Sanctae Radegundis constructa una cum caeteris adificiis vel omni superstituto una cum terris et vineis et sylvis adjacentibus aquis aquarumque discursibus... ego praefata Abbati abbati... trado... in amore Dei omnipotentis, vel caelestis patriae, nec non refrigerio animae genitoris mei Arnaldi, nec non et meo... persona quae contra hanc cessionem aliquid agere vel inquietare praesumpserit vel qui litern intulerit et qui ipsas res jam dicto Abbati abbati vel monachis ejus abstrahere voluerit imprimis iram Dei omnipotentis incurrat et ab Ecclesia Dei extraneus set et cum Dathan et Abiron ad tremendum ignem condemnatur... Datum mense Januario anno 2<sup>o</sup> regni domini nostri Karoli regis Aquitanorum. Guigo, Andres, Hector. n -

(Il me note ajoute que la première année du règne de Charles le Chauve l'abbé de S<sup>t</sup> Martial devait être non Abbon mais Sodo qui d'abbé de S. Savin l'était devenu de S. Martial. En 856 d'après le même cartulaire de S<sup>t</sup> Martial, dit M. de Courguet, on voit désigné ainsi Milhac: « Miliacus pagi Petrag... »

Cette paroisse est citée dans nos plus anciens pouillés (Milhacum XII<sup>s</sup>. etc.)

Dans le même sur l'état de la maison d'Albret nous lisons ces renseignements sur Milhac vers 1502. « Il y a en cette paroisse deux gentilshommes, le seigneur de Sa Béze et le seigneur de la Roche, et sa femme noble Philippa de Montlouis, le sieur de Soletia tient le village de Beauhin, le sieur de la Motte tient la Ferandiv. soixante cinq feux. (Chroniq. 1854 p. 136)

Eglise. Carré long de 25<sup>m</sup> sur 6<sup>m</sup> 73<sup>c</sup>. nef latérale de 18<sup>m</sup> sur 4<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>. Sa nef principale est du XIII<sup>s</sup>; l'autre est du XVII<sup>s</sup>.

Cloche...

Cimetière à 180<sup>m</sup>

Le Presbytère est à 30<sup>m</sup> de l'église: il y a 4 pièces avec un jardin de 6 ares 39 c.a. L'ancien presbytère (et ses dépendances) fut vendu à la Révolution. Archiv. de la Dord. Q 550 N° 427 et 280 N° 479. 994) Vente du 7 Ventose an V; Bâtimen, jardin et pré. A été d'achat Lafarge chef d'escadron de la gendarmerie à Périgueux 1.000<sup>fr</sup> 16<sup>sol</sup>.